



Ce panneau porte les armoiries de l'évêque de Nîmes Anatole de Cabrières (1830-1921), créé cardinal par Pie X en 1911 : mi-parti, d'azur au chêne d'or et écartelé, au premier de gueules au cerf d'or cabré ; au second de gueules à la bande d'or chargée d'une fouine d'azur ; au troisième d'argent à trois fascés ondées de sable ; au quatrième d'azur aux fleurs de lys sans nombre. Sous l'écu court la devise : « Non humore terrae vigebit/ Nihil nisi divinum timere ».

IVR11_20117701111NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation